# PAIEMENTS D'ANNUITES

#### **FCC BIAT-CREDIMMO 1**

La Société de Gestion des FCC « Tunisie Titrisation » porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires P2 et des parts subordonnées S du « FCC BIAT-CREDIMMO 1 », que le remboursement desdites parts en capital et le règlement des intérêts pour P2 et S, aux taux respectifs de TMM\*+1.20% et TMM\*+2.20%, relatifs à l'échéance du 15 Février 2013, seront effectués comme suit :

# Part P2:

Principal Unitaire : 48,975 DT par part P2 Intérêt Unitaire brut : 10,498 DT par part P2

Total brut: 59,473 DT par part P2

# Part S:

Principal Unitaire : 48,975 DT par part S Intérêt Unitaire brut : 12,483 DT par part S

Total brut: 61,458 DT par part S

<sup>\*</sup> Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement, soit 4,09%.

#### **FCC BIAT-CREDIMMO 2**

La Société de Gestion des FCC « Tunisie Titrisation » porte à la connaissance des porteurs des parts prioritaires P2 et P3 et des parts subordonnées S du « FCC BIAT-CREDIMMO 2 », que le remboursement desdites parts en capital pour P2 et le règlement des Intérêts pour P2, P3 et S, aux taux respectifs de TMM\*+1.00%, TMM\*+1.70% et TMM\*+2.00%, relatifs à l'échéance du 15 Février 2013, seront comme suit :

# Part P2:

Principal Unitaire : 87,399 DT par part P2 Intérêt Unitaire brut : 10,194 DT par part P2

Total brut: 97,593 DT par part P2

Part P3:

Intérêt Unitaire brut : 14,797 DT par part P3

Total brut: 14,797 DT par part P3

Part S:

Intérêt Unitaire brut : 15,563 DT par part S

Total brut: 15,563 DT par part S

<sup>\*</sup> Moyenne des Taux Mensuels Moyens des 3 derniers mois qui précèdent le paiement, soit 4,09%.